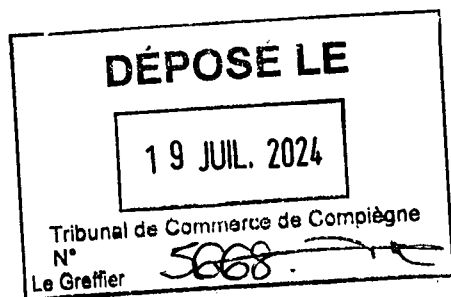


Bordereau attestant l'exactitude des informations - COMPIEGNE - 6002 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 19/07/2024 - 5668 - 2008 B 50256 - 503 611 626 - 3 G IMMOBILIER



SARL 3G IMMOBILIER

**Comptes
Annuels**

Du 01 janvier 2023 au 31 décembre 2023



Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels qui a été réalisée pour le compte de :

SARL 3G IMMOBILIER**Pour l'exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023**

et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil National de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

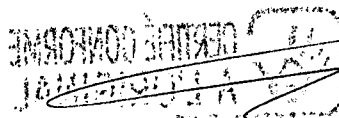
Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble.

Ces comptes annuels sont joints à la présente attestation, ils sont paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, ils se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan	2 210 806,94 €
- Chiffre d'affaires	661 369,42 €
- Résultat net comptable	80 259,06 €

Fait à Soissons,
Le 05/04/2024.

Wilfrid LANOISELLE,
Expert-comptable.



BILAN

Du 01/01/2023 au 31/12/2023



ACTIF	Valeurs au 31/12/23			Valeur au 31/12/22
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	900	476	424	724
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)	900	476	424	724
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	768 053		768 053	636 895
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Créances Clients et Comptes rattachés (3)				
Autres (3)	19 980		19 980	56 111
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 420 610		1 420 610	1 397 272
Charges constatées d'avance (3)	1 741		1 741	1 731
TOTAL (II)	2 210 383		2 210 383	2 092 009
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	2 211 283	476	2 210 807	2 092 733
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Voir l'attestation de l'expert comptable

BILAN

Du 01/01/2023 au 31/12/2023



PASSIF	Valeur au 31/12/23	Valeur au 31/12/22
CAPITAUX PROPRES		
Capital		
dont versé : 24 000	24 000	24 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	2 400	2 400
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 372 662	1 259 250
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	80 259	133 412
SITUATION NETTE	1 479 321	1 419 062
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	1 479 321	1 419 062
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (I) Bis		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (II)		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	716 716	659 271
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	14 770	14 400
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (III)	731 486	673 671
Écarts de conversion passif (IV)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	2 210 807	2 092 733
(1) Dont à plus d'un an		
(1) Dont à moins d'un an	731 486	673 671
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

Voir l'attestation de l'expert comptable

100595 - SARL 3G IMMOBILIER
COMPTE DE RESULTAT

Du 01/01/2023 au 31/12/2023



	Du 01/01/23 Au 31/12/23	Du 01/01/22 Au 31/12/22	Variation	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	661 369	785 509	-124 140	-16
<i>dont à l'exportation :</i>				
Production vendue (biens et services)				
<i>dont à l'exportation :</i>				
Montant net du chiffre d'affaires	661 369	785 509	-124 140	-16
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits		1	-1	-100
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	661 369	785 510	-124 141	-16
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises	590 446	578 303	12 143	2
Variation de stocks	-131 157	-10 015	-121 142	
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	59 036	23 244	35 792	154
Impôts, taxes et versements assimilés	6 640	8 243	-1 603	-19
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	300	176	124	71
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges				
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	525 264	599 951	-74 686	-12
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	136 105	185 559	-49 454	-27
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice ou perte transférée (III)				
Perte ou bénéfice transféré (IV)				
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs (2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs				

100595 - SARL 3G IMMOBILIER

COMPTE DE RESULTAT (SUITE)

Du 01/01/2023 au 31/12/2023



	Du 01/01/23 Au 31/12/23	Du 01/01/22 Au 31/12/22	Variation	
			en valeur	en %
Produits financiers				
De participation (3)				
Autres valeurs mobilières et créances d'actif immo. (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur prov. et dépréciations et transf. de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de val.mob. de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)				
Charges financières				
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	34 759	13 343	21 416	161
Différences négatives de change				
Charges sur cessions de valeurs mob. de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	34 759	13 343	21 416	161
RESULTAT FINANCIER (V - VI)	-34 759	-13 343	-21 416	-161
RESULTAT COURANT avt impôts (I-II+III-IV+V-VI)	101 346	172 216	-70 870	-41
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Reprises sur prov., dépréciations et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)				
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)				
RESULTAT EXCEPTIONNEL				
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôt sur les bénéfices (X)	21 087	38 804	-17 717	-46
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	661 369	785 510	-124 141	-16
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	581 110	652 098	-70 987	-11
Bénéfice ou Perte	80 259	133 412	-53 153	-40
 (3) Dont produits concernant les entités liées (4) Dont intérêts concernant les entités liées				

100595 - SARL 3G IMMOBILIER
ANNEXE COMPTABLE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023



SOMMAIRE

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Informations		
	Produites	Non produites	
		NS	NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE			NA
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	O		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			NA
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			NA
ETAT DES AMORTISSEMENTS			NA
ETAT DES DÉPRÉCIATIONS			NA
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN			NA
CRÉDIT BAIL			NA
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			NA
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS			
<i>Variations de la réserve spéciale de réévaluation</i>			NA
<i>Variations de la provision spéciale de réévaluation</i>			NA
ACTIF CIRCULANT - ETAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	Cf. Liasse		
ENTREPRISES LIÉES			NA
<i>Identité de la société consolidante</i>			
<i>Situation fiscale latente et conditionnelle</i>			
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	O		
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	O		
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	Cf. Liasse		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	O		
LES ENGAGEMENTS			NA
<i>Engagements donnés</i>			
<i>Engagements reçus</i>			
<i>Engagements réciproques</i>			
DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES			NA
COMMENTAIRE			NA

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

100595 - SARL 3G IMMOBILIER
COMPTES DE REGUL - ACTIF
Du 01/01/2023 au 31/12/2023



CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	1 741
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	1 741

CAPITAL SOCIAL

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

**COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	300,00	80,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	300,00	80,00

COMPTES DE REGUL - PASSIF

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

**CHARGES À PAYER**

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	34 759
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 400
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	49 159

SARL 3G IMMOBILIER

**Etats
de
Gestion**

Du 01 janvier 2023 au 31 décembre 2023

3 G IMMOBILIER
Société à responsabilité limitée
au capital de 24 000 euros
Siège social : 84 rue Nationale
1er étage
60800 CREPY EN VALOIS
503 611 626 RCS COMPIEGNE

RAPPORT DE GESTION DE LA GÉRANCE
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 15 AVRIL 2024

Exercice clos le 31 décembre 2023

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2023 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2023, l'activité de la Société a été la suivante :

L'exercice clos le 31 décembre 2023 a permis de réaliser un chiffre d'affaires de 661 369.42 euros contre 785 509.01 euros au titre de l'exercice précédent. L'exercice se traduit par un bénéfice de 80 259.06 euros contre un bénéfice de 133 412.42 euros au titre de l'exercice précédent.



Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2023, date de la clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Évolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice ouvert le 1er janvier 2024 sont les suivants :

Poursuite de l'activité dans les mêmes conditions d'exploitation.

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, le chiffre d'affaires s'est élevé à 661 369.42 euros contre 785 509.01 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -15.80%

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 0.00 euro contre 1.00 euro pour l'exercice précédent

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 459 288.62 euros contre 568 287.83 euros pour l'exercice précédent

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 59 035.89 euros contre 23 243.94 euros pour l'exercice précédent

Le montant des impôts et taxes s'élève à 6 639.85 euros contre 8 242.93 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -19.45%



Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 300.00 euros contre 175.89 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 70.56%

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 525 264.36 euros contre 599 950.59 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -12.45%

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 136 105.06 euros contre 185 559.42 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -26.65%

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de -34 759.00 euros (-13 343.00 euros pour l'exercice précédent), il s'établit à 101 346.06 euros contre 172 216.42 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -41.15%

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de 0.00 euros comme pour l'exercice précédent,
- de l'impôt sur les sociétés de 21 087.00 euros contre 38 804.00 euros pour l'exercice précédent,

le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023 se solde par un bénéfice de 80 259.06 euros contre un bénéfice de 133 412.42 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -39.84%

Au 31 décembre 2023, le total du bilan de la Société s'élevait à 2 210 806.94 euros contre 2 092 732.88 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 5.64%

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 80 259.06 euros.

Nous vous proposons de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	80 259.06 euros
A titre de dividendes aux associés Soit 66,67 euros par part	20 000.00 euros
Le solde	60 259.06 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 1 432 921.18 euros.



Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 1 459 321.18 euros.

Le paiement des dividendes serait effectué ce jour.

Nous vous informons que depuis le 1er janvier 2018, les dividendes sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux (CGI, art. 200 A, 1).

Le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater).

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende.

L'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus. Dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 20 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Nous vous rappelons en outre que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :



Exercice clos le 31 décembre 2020 :
20 000.00 euros, soit 66.67 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 20 000.00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2021 :
20 000,00 euros, soit 66.67 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 20 000.00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2022 :
20 000.00 euros, soit 66.67 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 20 000.00 euros

Dépenses non déductibles fiscalement

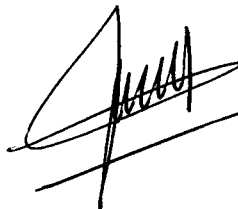
Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Nous allons vous présenter le rapport spécial sur les conventions entrant dans le champ d'application de l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

Noël GUILLEN
Gérant



3 G IMMOBILIER
Société à responsabilité limitée
au capital de 24 000 euros
Siège social : 84 rue Nationale
1er étage
60800 CREPY EN VALOIS
503 611 626 RCS COMPIEGNE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 15 AVRIL 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 80 259.06 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	80 259.06 euros
A titre de dividendes aux associés	20 000.00 euros
Soit 66,67 euros par part	
Le solde	60 259.06 euros

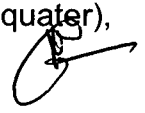
En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 1 432 921.18 euros.

Le paiement des dividendes sera effectué ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),



- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 20 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2020 :
20 000.00 euros, soit 66.67 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 20 000.00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2021 :
20 000,00 euros, soit 66.67 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 20 000.00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2022 :
20 000.00 euros, soit 66.67 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 20 000.00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 15 avril 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance



3

10/11/1914
10/11/1914